

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cellectis publie ses résultats financiers pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2020

- *Recrutement en cours pour l'essai de Phase I en escalade de doses BALLI-01 pour les patients atteints de LLA à cellules B en rechute ou réfractaire*
- *Recrutement en cours pour l'essai de Phase I en escalade de doses AMELI-01 pour les patients atteints de LAM en rechute ou réfractaire*
- *Suspension de l'essai MELANI-01 pour les patients atteints de myélome multiple (MM) ; Cellectis collabore avec la FDA afin de reprendre en toute sécurité le développement clinique du produit candidat UCART ciblant CS1 pour les patients atteints de MM dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits*
- *Recrutement en cours pour les essais en partenariat utilisant les technologies de Cellectis : UCART19¹ (étude PALL pour les patients pédiatriques, et CALM pour les patients adultes, atteints de LLA en rechute ou réfractaire), ALLO-501 (étude ALPHA - lymphome non-Hodgkinien en rechute ou réfractaire), ALLO-501A (étude ALPHA2 - lymphome non-Hodgkinien en rechute ou réfractaire) et ALLO-715² (étude UNIVERSAL – myélome multiple en rechute ou réfractaire)*
- *Allogene Therapeutics et Servier ont présenté à l'ASCO 2020 des résultats pour l'essai ALLO-501 montrant 44% de rémission complète et 75% de taux de réponse global chez les patients atteints de lymphome non-Hodgkinien en rechute ou réfractaire n'ayant jamais reçu de traitements CAR-T*
- *Le site de production GMP de Raleigh en Caroline du Nord dans les délais pour démarrer la production en 2021*
- *Nomination de Carrie Brownstein, M.D., au poste de Directrice médicale depuis New York, NY*
- *Les opérations techniques seront pilotées par Leopold Berteau, Ph.D., nommé Senior Vice-Président des Opérations Techniques - Europe et Steve Doares, Ph.D., nommé Senior Vice-Président, US Manufacturing et Directeur du site de Raleigh en Caroline du Nord*
- *Situation de trésorerie³ de 317M\$ au 30 juin 2020*

¹UCART19/ALLO-501 est exclusivement licencié à Les Laboratories Servier S.A.S. (Servier), qui a conclu un accord de développement clinique avec Allogene Therapeutics, Inc. (Allogene Therapeutics) pour développer conjointement ce programme clinique. Servier mène les études PALL et CALM et Allogene Therapeutics mène les études ALPHA, ALPHA2 et UNIVERSAL conformément aux dispositions de leur contrat.

² UCARTBCMA/ALLO-715 est exclusivement licencié à Allogene Therapeutics.

³La trésorerie inclut la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et les comptes de trésorerie bloqués. Les comptes de trésorerie bloqués s'élevaient à 26 millions de dollars au 30 juin 2020.

Le 5 août 2020 – New York – Collectis (Euronext Growth : ALCLS – Nasdaq : CLLS), une société biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur des cellules CAR-T allogéniques ingénierées (UCART), présente ses résultats financiers pour le deuxième trimestre et les six premiers mois de l'année 2020.

« Collectis s'investit à 100% dans la recherche de traitements pour les patients atteints de cancer. L'inclusion de patients est en cours pour nos deux essais cliniques de Phase I en escalade de doses : l'étude BALLI-01, qui évalue UCART22 pour les patients atteints de LLA à cellules B en rechute ou réfractaire et l'étude AMELI-01, qui évalue UCART123 pour les patients atteints de LAM en rechute ou réfractaire. L'étude de Phase I MELANI-01, évaluant UCARTCS1 pour les patients atteints de MM en rechute ou réfractaire, est actuellement suspendue et nous travaillons activement avec la FDA pour reprendre cette étude en toute sécurité. Je crois fermement que nos produits candidats innovants UCART, y compris UCARTCS1, ont un grand potentiel pour les patients atteints de cancer dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. Nous continuerons à développer en toute sécurité ces produits candidats révolutionnaires et ajusterons nos études pour nous assurer que nous surveillons et atténuons les risques, » a déclaré le Dr André Choulika, Président-directeur général de Collectis.

« En parallèle de nos progrès cliniques, je suis très fier du travail qui a été accompli au cours du deuxième trimestre. Collectis poursuit la construction de ses sites de production à Paris (approvisionnement des matières premières) et à Raleigh en Caroline du Nord (production clinique et commerciale des produits UCART allogéniques), et reste dans les délais pour le démarrage de la production de nos produits candidats UCART en 2021. Par ailleurs, nous avons accueilli trois leaders du secteur qui ajoutent beaucoup de valeur à notre équipe. Le Dr Carrie Brownstein nous a rejoint en tant que Directrice médicale, le Dr Leopold Berteau en tant que Senior Vice-Président des Opérations Techniques – Europe et le Dr Steve Doares en tant que Senior Vice-Président, US Manufacturing et Directeur du site de Raleigh (NC). »

Une conférence téléphonique se tiendra le 6 août 2020 à 13h30, heure de Paris - 7h30, heure de New York avant l'ouverture du marché aux États-Unis. Seront abordés durant cette conférence les résultats financiers du deuxième trimestre ainsi qu'une présentation des faits marquants du premier semestre.

Numéros de téléphone pour écouter la conférence en direct :

+1 877-407-3104 (États-Unis & Canada)
+1 201-493-6792 (international)

Une diffusion en différé sera disponible jusqu'au 20 août 2020 en appelant le +1 877-660-6853 (pour les États-Unis & le Canada) ou le +1 201-612-7415 (pour l'international).

Identifiant de la conférence : 13688263

Deuxième trimestre 2020 et faits marquants

Programmes de développement pour nos produits candidats CAR-T allogéniques

AMELI-01 pour les patients atteints de LAM en rechute ou réfractaire et BALLI-01 pour les patients atteints de LLA à cellules B en rechute ou réfractaire

Durant le second trimestre 2020, BALLI-01 et AMELI-01 ont continué de progresser parcourant leurs niveaux de dose respectifs. Pour rappel, nous prévoyons une cohorte de patients pour chacun des 3 niveaux de doses consécutifs dans les essais cliniques MELANI-01 et BALLI-01 et une cohorte de patients pour chacun des 4 niveaux de doses consécutifs dans l'essai clinique.

L'objectif principal de chaque essai clinique en escalade de doses est d'évaluer l'innocuité et de déterminer la dose optimale d'UCART ainsi que le régime de lymphodéplétion correspondant. En plus de l'innocuité, des études corrélatives évalueront l'expansion des cellules T, la fenêtre de persistance et l'activité anti-tumorale seront évaluées à tous les niveaux de dose.

Collectis a déposé auprès de la FDA un avenant au protocole de l'étude BALLI-01 pour évaluer l'ajout de l'alemtuzumab en plus de la fludarabine et du cyclophosphamide dans le régime de lymphodéplétion. Le régime optimal de lymphodéplétion avant l'administration des produits candidats CAR-T reste un domaine de recherche en thérapie cellulaires CAR-T. En tant qu'inventeur du concept de « CD52 knockout » qui est déjà incorporé dans nos constructions UCART123, UCART19, UCARTBCMA et UCART22 pour les rendre compatibles avec une lymphodéplétion à base d'alemtuzumab, Collectis pourrait explorer un régime de lymphodéplétion à base d'alemtuzumab dans une cohorte distincte de patients pour guider le développement du produit candidat UCART22 dans la LLA à cellules B CD22+.

Collectis prévoit de partager des données préliminaires sur l'un de ses programmes d'ici la fin de l'année, probablement à l'occasion de conférences scientifiques pertinentes

Essai clinique MELANI-01 pour les patients atteints de MM en rechute ou réfractaire

Le 6 juillet 2020, Collectis a annoncé que l'essai MELANI-01 a été suspendu par la Food and Drug Administration (FDA) aux États-Unis.

Cette suspension, qui concerne un des trois produits candidats de Collectis actuellement en étude clinique, est intervenue suite à la soumission d'un rapport de sécurité concernant un patient atteint de myélome multiple récidivant et réfractaire inclus dans l'étude clinique MELANI-01 au palier de la dose 2. Avant son inclusion dans l'étude, ce patient avait reçu de nombreux traitements sans succès y compris des cellules CAR-T autologues, et a été victime d'un événement indésirable fatal durant le traitement. Une évaluation clinique est en cours et des informations supplémentaires sur les causes immédiates et sous-jacentes de cet événement sont en train d'être étudiées.

Collectis travaille en étroite collaboration avec la FDA, pour répondre aux demandes de l'agence, qui pourraient inclure des modifications du protocole de l'étude clinique MELANI-01 destinées à accroître la sécurité des patients. Nous anticipons de soumettre les informations demandées et le protocole modifié en temps voulu.

Nominations

Carrie Brownstein, M.D., a été nommée Directrice médicale en avril 2020. Le Dr Brownstein supervise la recherche et le développement cliniques pour les programmes UCART de Collectis en phase clinique. Le Dr Brownstein est basée sur le site de Collectis à New York et est membre du comité exécutif de l'entreprise.

Experte médicale et clinique chevronnée, Carrie Brownstein a occupé chez Celgene les postes de Vice-présidente, responsable de la recherche et du développement cliniques à l'international et responsable du département des pathologies myéloïdes. Dans le cadre de ses fonctions, le Dr Brownstein supervisait une équipe de médecins et de scientifiques sur plusieurs sites dans le monde. Elle était responsable de la gestion et du développement transversal des produits destinés à traiter les patients atteints de pathologies myéloïdes. Avant de commencer sa carrière dans le secteur industriel, le Dr Brownstein exerçait en tant qu'oncologue pédiatrique dans des institutions réputées à New York telles que l'Université New York Presbyterian Columbia et le Mount Sinai Medical Center.

Leopold Berteau, Ph.D., a été nommé en mai 2020 Vice-Président Senior des Opérations Techniques - Europe. Sa mission est de garantir l'atteinte des objectifs du département des Opérations Techniques, qui incluent le développement de procédés, le développement analytique, l'approvisionnement externe et le site de production GMP Paris qui soutient le développement et la production des produits candidats propriétaires de Collectis.

Le Dr Berteau a rejoint Collectis en tant qu'expert de l'industrie biopharmaceutique doté de plus de 25 ans d'expérience dans les biothérapies complexes, les thérapies cellulaires et géniques et les produits combinés, notamment à CellforCure, où il occupait le poste de directeur général et directeur de site lors de son acquisition par Novartis en avril 2019. Il a notamment réorienté les activités du site des Ulis, qui était auparavant une filiale multiproduit du LFB, afin d'en faire le nouveau site européen de Novartis dédié à la production de la thérapie cellulaire et génique autologue Kymriah[®], ainsi qu'au transfert de technologies et à la production de nouveaux projets de thérapies géniques et cellulaires issus du portefeuille de Novartis.

Le Dr Berteau a débuté sa carrière chez Novartis, où il était responsable de la production commerciale d'anticorps monoclonaux, puis chez Sanofi, où il a mis en place et dirigé la première plateforme intégrée de CMC en charge du portefeuille de produits biologiques de la société. Leopold Berteau a ensuite occupé le poste de Vice-président Affaires Biologiques et Gouvernance de Sanofi Global Biotherapeutics, intégrant les projets de développement en partenariat. Il a également été membre de la Direction R&D Globale de Sanofi et expert senior en produits biologiques. Leopold Berteau est titulaire d'un doctorat en génie chimique de l'ETH Zürich.

Steve Doares, Ph.D., a quitté Biogen pour rejoindre Collectis en juillet 2020 en tant que Vice-Président Senior, US Manufacturing et Directeur du site de Raleigh en Caroline du Nord. Le Dr Doares est responsable du déploiement du site de Collectis dédié à la fabrication de cellules ingénierées à la pointe de la technologie, à Raleigh, en Caroline du Nord. Cette usine permettra l'approvisionnement clinique et commercial des produits candidats d'immunologie UCART de Collectis.

Steve Doares a rejoint Collectis en juillet 2020 après avoir été Vice-Président, Global Manufacturing Sciences chez Biogen, où il était responsable du transfert de technologies et des procédés vers la fabrication GMP, depuis les étapes cliniques jusqu'à la commercialisation pour le portefeuille de produits thérapeutiques de Biogen, à la fois en interne et en externe. Dans son rôle précédent, son expertise scientifique était précieuse pour résoudre des problèmes de processus et améliorer le cycle de vie des produits, pour le suivi des processus,

la modélisation avancée et l'implémentation de technologies d'analyse des procédés (TAP). Steve Doares dispose également d'une expertise technique et de gestion des fournisseurs pour les matières premières et les produits jetables. Steve supervisait les processus relatifs aux substances médicamenteuses/IPA et pharmaceutiques pour les produits biologiques et pharmaceutiques. Avant de rejoindre Biogen en 2010, il a travaillé pendant 15 ans chez Wyeth/Pfizer dans le développement de processus et le transfert de technologies pour des vaccins glycoconjugués, la production de substances et l'assurance qualité pour une usine de production de substances médicamenteuses vaccinales. Le Dr Doares est titulaire d'un doctorat en biochimie de l'Université de Géorgie aux États-Unis.

Le Dr Berteau et le Dr Doares dirigeront conjointement les opérations techniques de Collectis, en remplacement de Bill Monteith, qui quittera Collectis le 6 août 2020 pour poursuivre d'autres opportunités. Tous deux rejoindront le comité exécutif de Collectis.

Production selon les Bonnes pratiques de Fabrication (BPF)

Collectis poursuit la construction de ses unités de production à Paris et Raleigh en Caroline du Nord, et reste dans les délais pour le démarrage de la production de nos produits candidats UCART en 2021.

L'unité de production de 1300 m² à Paris est conçue pour assurer l'approvisionnement des matières premières, essentielles à la fabrication de produits destinés aux études cliniques et à la commercialisation des produits Collectis. L'usine de production commerciale de 7600 m² à Raleigh, en Caroline du Nord, est conçue pour la production clinique et commerciale des produits UCART allogéniques de la Société en vue d'une approbation réglementaire.

Programmes en partenariat

ALLO-501A est un traitement allogénique CAR-T anti-CD19 (AlloCAR T^{TM4}) développé conjointement dans le cadre d'un accord de collaboration entre Servier et Allogene Therapeutics sur la base d'une licence exclusive accordée par Collectis à Servier. ALLO-501 utilise les technologies de Collectis. Servier a accordé à Allogene Therapeutics les droits exclusifs sur ALLO-501 aux États-Unis, tandis que Servier conserve les droits exclusifs pour tous les autres pays à l'exception des États-Unis. Allogene Therapeutics est le sponsor de l'essai de phase 1 ALPHA qui évalue la sécurité et la tolérance d'ALLO-501 et d'ALLO-647 à des doses croissantes dans les sous-types de lymphomes non hodgkiniens (LNH) les plus fréquents des lymphomes diffus à grandes cellules B ou de lymphome folliculaire récidivants ou réfractaires.

Allogene Therapeutics et Servier ont annoncé le 29 mai 2020 les premiers résultats positifs de l'étude de Phase I ALPHA concernant l'escalade de dose d'ALLO-501 dans les LNH en rechute ou réfractaires. Les données ont été présentées lors du congrès annuel de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO). Dans cette étude, ALLO-647, l'anticorps monoclonal anti-CD52 d'Allogene (mAb), fait partie du schéma thérapeutique différencié de lymphodéplétion.

Allogene Therapeutics et Servier ont rapportés des réponses qui ont été observées quelles que soient les doses et les types histologiques (lymphome diffus à grandes cellules B et lymphome folliculaire), le taux de réponse global étant de 63% et le taux de réponse complète de 37%. Une dose plus élevée d'ALLO-647 a été associée à un taux de réponses complètes plus élevé de 50%, à une lymphodéplétion plus profonde et à un retard dans la récupération

⁴ AlloCAR TTM est une marque déposée d'Allogene Therapeutics, Inc.

des cellules T de l'hôte. Chez les patients naïfs au traitement par CAR T, le TRG était de 75% et le taux de RC de 44%.

Allogene Therapeutics et Servier ont également rapporté qu'aucune toxicité limitante, aucune maladie du greffon contre l'hôte, ni aucun syndrome de neurotoxicité associé aux cellules immunitaires effectrices (ICANS) n'ont été observés. Le syndrome de libération de cytokines, d'une gravité légère à modérée, est apparu chez 32% des patients et a été pris en charge selon les recommandations standards. Tous les événements se sont résolus dans un délai maximum de 7 jours. Quatre patients (18%) ont subi des événements indésirables graves. Un patient présentait une pyrexie de grade 2 et une réactivation du cytomégalovirus de grade 2, qui se sont résorbées en deux jours et six jours, respectivement. Un patient présentait une infection à rotavirus de grade 3 et une hypokaliémie de grade 3, qui se sont résorbées en 15 jours et deux jours, respectivement. Un patient présentait une neutropénie fébrile de grade 3 et une hypotension de grade 3, qui se sont toutes deux résorbées en deux jours. Un patient présentait une hémorragie gastro-intestinale supérieure de grade 3 qui s'est résolue en un jour et une réactivation du cytomégalovirus de grade 3 qui s'est résolue en 25 jours.

Le 4 mars 2020, nous avons annoncé la signature d'un avenant au contrat de licence, de développement et de commercialisation avec Servier. Selon les termes de cet avenant, Collectis a concédé à Servier une licence exclusive mondiale étendue pour développer et commercialiser, soit directement, soit par le biais de son sous-licencié sur le territoire américain, Allogene Therapeutics, tous les produits allogéniques de nouvelle génération ciblant l'antigène CD19 fondés sur des cellules CAR-T allogéniques génétiquement modifiées par la technologie TALEN® de Collectis, y compris les droits pour UCART19/ALLO-501 et ALLO-501A. ALLO-501A est un produit candidat anti-CD19 dans lequel les domaines reconnaissables par le rituximab ont été supprimés.

Les termes financiers de cet avenant ont été améliorés pour inclure un paiement initial supplémentaire de 27,6 millions de dollars, soit 25 millions d'euros, ainsi que des paiements d'étapes de développement clinique et commerciales pouvant aller jusqu'à 410 millions de dollars, soit 370 millions d'euros. Le taux de redevance sur les ventes nettes de produits commercialisés a été réévalué depuis un taux échelonné à un chiffre (haut de fourchette) à un taux fixe à deux chiffres (bas de fourchette).

En outre, Collectis a repris le contrôle exclusif des cinq cibles CAR-T allogéniques couvertes par l'accord initial, cibles qui n'ont pas été divulguées.

Propriété Intellectuelle

En mars 2020, Collectis a annoncé l'obtention d'un nouveau brevet attribué par l'Office américain des brevets et des marques (USPTO) pour une méthode utilisant la technologie CRISPR-Cas9 afin de préparer des cellules T allogéniques en vue d'applications en immunothérapie. Le brevet US10,584,352 « revendique une méthode de préparation et d'administration des cellules T en vue d'applications en immunothérapie, et dont les étapes sont (a) l'utilisation de cellules T humaines primaires provenant d'un donneur, (b) la modification génétique des cellules T primaires humaines pour éliminer l'expression du récepteur des cellules T (TCR), qui inclut l'expression dans les cellules de (i) une endonucléase Cas9 fusionnée à un signal de localisation nucléaire (NLS) et (ii) un ARN guide, lequel dirige cette endonucléase vers au moins un locus ciblé qui code pour le TCR dans le génome des cellules T, (c) l'expansion des cellules T génétiquement modifiées et (d) l'administration d'au moins 10 000 de ces cellules à un patient. »

Ce brevet complète le brevet européen EP3004337, revendiquant une méthode de préparation des cellules T à l'aide du système CRISPR-Cas9 en vue d'applications en immunothérapie,

initialement délivré le 2 août 2017 et confirmé par l'Office Européen des Brevets (OEB) en novembre 2019 à la suite d'une procédure d'opposition initiée en mai 2018.

En janvier 2020, Collectis a également obtenu le brevet européen EP3116902, qui revendique « une méthode de préparation d'une cellule T ingénierée comprenant : (a), l'inhibition de l'expression de la bêta 2-microglobuline (B2M) et/ou du transactivateur du complexe majeur d'histocompatibilité de classe II (CIITA) dans une cellule T ; (b) l'inactivation d'au moins un gène codant pour un composant du récepteur des cellules T (TCR) dans ladite cellule T ; et (c) l'introduction dans ladite cellule T d'une molécule d'acide nucléique exogène comprenant une séquence nucléotidique codant pour un récepteur d'antigène chimérique (CAR) dirigé contre au moins un antigène exprimé à la surface d'une cellule maligne ou infectée. »

Publications scientifiques

ALLO-819 est une thérapie expérimentale d'Allogene Therapeutics qui utilise des technologies licenciées à Allogene par Collectis. Allogene détient les droits mondiaux de développement et de commercialisation de ce produit candidat.

Allogene Therapeutics a publié en juin 2020 dans [Molecular Therapy](#) des résultats précliniques démontrant le potentiel d'ALLO-819, une thérapie AlloCAR T™ expérimentale ciblant FLT3, en tant que nouveau traitement de la leucémie myéloïde aiguë (LMA). Cette étude préclinique a été menée en collaboration avec Collectis et Pfizer Cancer Immunology Discovery. Ces résultats précliniques ont déjà été présentés sous forme de poster lors de la 61^e conférence de l'American Society of Hematology (ASH) en décembre 2019.

Dans cette étude, des lymphocytes T de donneurs sains ont été ingénierés pour exprimer des CAR qui se lient à différents domaines de la protéine FLT3. Ces CAR ont ensuite été testés pour leur capacité à prévenir la destruction spécifique des cellules exprimant FLT3 sans activité hors cible. Une construction CAR a été sélectionnée sur la base d'un potentiel minimal d'épuisement et d'une puissante activité antitumorale *in vitro* et des modèles *in vivo*. Le candidat principal a ensuite été conçu avec un interrupteur réagissant au rituximab, ce qui a donné naissance au produit candidat ALLO-819.

En juin 2020, Collectis a annoncé la publication d'un article dans le journal [Frontiers in Bioengineering and Biotechnology](#) qui décrit un procédé novateur et facile à mettre en œuvre qui devrait rationaliser la fabrication de thérapies fondées sur des cellules CAR-T "prêtes à l'emploi".

La méthodologie décrite dans cet article définit une nouvelle stratégie de purification non mécanique pour générer des cellules TCRαβ négatives (c'est-à-dire allogéniques) pour les thérapies cellulaires CAR-T. Grâce à l'expression précoce et transitoire d'un CAR anti-CD3 dans des cellules T ingénierées de donneurs, Collectis est parvenu à programmer ces cellules afin qu'elles s'auto-éliminent au sein de la population de cellules TCR+ restantes, obtenant ainsi une population TCRαβ⁽⁻⁾ ultra-pure (jusqu'à 99,9%) à l'issue de la production de CAR-T.

En janvier 2020, Collectis a annoncé la publication d'une étude intitulée "Off-the-shelf allogeneic CAR T cells: development and challenges" dans [Nature Reviews Drug Discovery](#) réalisée par les Pr Stéphane Depil, Dr Philippe Duchateau, Pr Stephan Grupp, Pr Ghulam Mufti et Dr Laurent Poirot. Cette étude examine les possibilités et les défis que présentent les traitements universels par cellules CAR-T allogéniques, tels que la possibilité de prélever des cellules T d'un donneur sain au lieu d'utiliser les cellules des patients et le défi que le risque de réaction du greffon contre l'hôte (GvHD) pourrait potentiellement poser durant le traitement.

Nouveaux partenariats

En janvier 2020, Collectis et Iovance ont conclu un partenariat de recherche de licence octroyant à Iovance une licence exclusive pour certaines applications de la technologie TALEN® de Collectis afin de développer des lymphocytes infiltrant la tumeur (TIL) qui ont été génétiquement modifiés pour créer des thérapies plus puissantes contre le cancer. Cette licence permet à Iovance Biotherapeutics l'usage exclusif de la technologie TALEN® ciblant plusieurs gènes pour modifier les TIL à des fins thérapeutiques dans divers types de cancer. Les conditions financières de cette licence prévoient des paiements de Iovance Biotherapeutics à Collectis aux étapes de développement, réglementaires et de vente, ainsi que des redevances sur les ventes nettes des produits TIL modifiés à l'aide de la technologie TALEN®.

Corporate

Le 6 juillet 2020, le Dr André Choulika, Président-directeur général de Collectis, a annoncé son départ du Conseil d'Administration de Calyxt. Yves Ribeill, Ph.D., a été nommé au poste de Président. Par ailleurs, conformément à un accord entre Collectis et Calyxt, Collectis a désigné M. Laurent Arthaud comme administrateur au conseil d'administration de Calyxt et le conseil d'administration de Calyxt a nommé M. Laurent Arthaud administrateur.

L'Assemblée Générale à caractère mixte de Collectis s'est tenue le lundi 29 juin 2020 à Paris. A l'issue de l'Assemblée, au cours de laquelle plus de 63% des droits de vote se sont exprimés, les résolutions 1 à 22 et les résolutions 26 et 28 ont été adoptées. Les résolutions 23, 24, 25 et 29 ont été rejetées.

En juillet 2020, Collectis a obtenu un prêt de 18,5 millions d'euros (soit 21 millions de dollars environ) auprès d'un syndicat bancaire formé par HSBC, la Société Générale, Banque Palatine et Bpifrance sous la forme d'un Prêt Garanti par l'État (PGE). Initié par le gouvernement français pour soutenir les entreprises pendant la crise du COVID-19, le PGE est un prêt bancaire à taux fixe compris entre 0,25% et 2,35%. Après une durée initiale d'un an, le prêt peut être amorti sur une période maximale de cinq ans, au choix de Collectis. L'État français garantit 90% du montant emprunté.

Calyxt

Calyxt a annoncé aujourd'hui qu'après une preuve de concept réussie avec ses produits issus du soja, la Société se concentre sur des stratégies de commercialisation pour optimiser sa plate-forme technologique TALEN® vers une plus grande création de valeur et sur la voie la plus efficace pour mettre des produits sur le marché. Le modèle économique rationalisé de Calyxt comprend trois stratégies de mise sur le marché : les accords de vente de semences, les accords de licence de traits et de produits et les accords de licence TALEN®.

Résultats financiers

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires de Collectis, qui consolident les résultats de Calyxt, Inc. dont Collectis est actionnaire à 68,7%, ont été préparés conformément aux normes International Financial Reporting Standards ou IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« GAAP »).

Le détail de ces données financières consolidées entre le segment Thérapeutique - Collectis - et le segment Plantes – Calyxt - figure dans les annexes de ce communiqué de presse relatif aux résultats financiers du deuxième trimestre et du premier semestre 2020.

Résultats financiers du deuxième trimestre et du premier semestre 2020

Situation de la trésorerie : Au 30 juin 2020, Collectis, incluant Calyxt, disposait de 317 M\$ en trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et de trésorerie bloquée consolidés, dont 282 M\$ sont attribuables à Collectis hors Calyxt. Cela se compare à 364 M\$ de trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et trésorerie bloquée consolidés au 31 décembre 2019, dont 304 M\$ étaient attribuables à Collectis. Cette diminution nette de 47 M\$ reflète principalement (i) un encaissement de 28 M\$ au premier trimestre 2020 de la part de Servier dans le cadre de la modification de l'accord de licence, de développement et de commercialisation en mars 2020, qui a été compensé par (ii) 48 M\$ de flux nets de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation, d'investissement et de location-financement de Collectis, (iii) 26 M\$ de flux nets de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation et acquisitions d'immobilisation corporelles de Calyxt et (iv) un impact FOREX défavorable de 3 M\$. Nous estimons que notre trésorerie, nos équivalents de trésorerie, nos actifs financiers courants et comptes de trésorerie bloquée consolidés au 30 juin 2020 seront suffisants pour financer chacune des activités de Collectis et de Calyxt jusque dans l'année 2022.

Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation: Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 5 M\$ pour le deuxième trimestre 2020, contre 3 M\$ pour le deuxième trimestre 2019. Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 56 M\$ pour le premier semestre 2020, contre 6 M\$ pour le premier semestre 2019. 92% du chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés étaient attribuables à Collectis pour le premier semestre de 2020. Cette augmentation entre le premier semestre de 2020 et 2019 est principalement attribuable à un paiement initial de 28 M\$ reçu en mars 2020 et à la reconnaissance de 19 M\$ d'autres paiements initiaux et d'étapes déjà reçus sur les cinq cibles reprises sur la base de l'accord de licence, de développement et de commercialisation signé avec Servier signé en mars 2020. L'augmentation restante s'explique principalement par la hausse des ventes de tourteau de soja à haute teneur en acide oléique chez Calyxt.

Coût des revenus: Les coûts des revenus consolidés s'est élevé à 6 M\$ pour le deuxième trimestre 2020, contre 1 M\$ pour le deuxième trimestre 2019. Les coûts des revenus consolidés s'est élevé à 10 M\$ pour le premier semestre 2020, contre 1 M\$ pour le premier semestre 2019. Cette augmentation s'explique principalement par le coût des produits vendus au cours de la période par Calyxt.

Frais de recherche et développement: Les frais de recherche et développement consolidés se sont élevés à 23 M\$ pour le deuxième trimestre 2020 contre 25 M\$ pour le deuxième trimestre 2019. Les frais de recherche et développement consolidés se sont élevés à 44 M\$ pour le premier semestre 2020 contre 40 M\$ pour le premier semestre 2019. 88% des frais de recherche et développement consolidés sont attribuables à Collectis au premier semestre 2020. L'augmentation de 4 M\$ entre les premiers semestres 2020 et 2019 est principalement attribuable à la hausse des charges de personnel et des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, respectivement de 4 M\$ et de 1 M\$, partiellement compensée par une diminution de 1 M\$ des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions.

Frais administratifs et commerciaux: Les frais administratifs et commerciaux consolidés se sont élevés à 9 M\$ pour le deuxième trimestre 2020, contre 12 M\$ pour le deuxième trimestre

2019. Les frais administratifs et commerciaux consolidés se sont élevés à 21 M\$ pour le premier semestre 2020, contre 23 M\$ pour le premier semestre 2019. 44% des frais administratifs et commerciaux consolidés sont attribuables à Collectis au premier semestre 2020. La diminution de 2 M\$ est attribuable à la baisse de 3 M\$ des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, partiellement compensée l'augmentation des charges de personnel pour 1 M\$.

Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de Collectis: La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 32 M\$ (soit 0,76 \$ par action) pour le deuxième trimestre 2020, dont 25 M\$ sont attribuables à Collectis, comparativement à une perte de 33 M\$ (soit 0,79 \$ par action) pour le deuxième trimestre 2019, dont 27 M\$ étaient attribuables à Collectis. La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 12 M\$ (soit 0,29 \$ par action) pour le premier semestre 2020, dont un bénéfice de 3 M\$ attribuable à Collectis, comparativement à une perte de 49 M\$ (soit 1,15 \$ par action) pour le premier semestre 2019, dont 37 M\$ étaient attribuables à Collectis. Cette diminution de 36 M\$ de la perte nette entre les premiers semestres 2020 et 2019 est principalement attribuable à une augmentation importante des revenus de 50 M\$, qui a été partiellement compensée par une augmentation des charges d'exploitation de 10 M\$ et une diminution des gains financiers nets de 5 M\$.

Bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis: La perte nette ajustée consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 29 M\$ (soit 0,68 \$ par action) pour le deuxième trimestre 2020, dont 23 M\$ sont attribuables à Collectis, comparativement à une perte de 28 M\$ (soit 0,65 \$ par action) pour le deuxième trimestre 2019, dont 23 M\$ étaient attribuables à Collectis. La perte nette ajustée consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 4 M\$ (ou 0,09 \$ par action) pour le premier semestre 2020, dont 8 M\$ sont attribuables à Collectis, comparativement à une perte de 39 M\$ (ou 0,91 \$ par action) pour le premier semestre 2019, dont 31 M\$ étaient attribuables à Collectis. Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat net IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis.

Nous prévoyons de consacrer nos dépenses sur Collectis pour le reste de 2020 dans les domaines suivants :

- Support du développement de notre portefeuille de produits candidats, comprenant les dépenses de fabrication et d'essais cliniques de UCART123, UCART22 et UCARTCS1 ;
- Mise en place de capacités de fabrication de pointe à Paris et à Raleigh ; et
- Renforcement de nos départements de fabrication et clinique, notamment en recrutant du personnel de talent.

CELLECTIS S.A. – BILAN CONSOLIDÉ
(en milliers de dollars)

	A la date du	
	31-déc-19	30-juin-20
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 108	1 071
Immobilisations corporelles	23 712	52 653
Droits d'utilisation	45 612	63 669
Actifs financiers non-courants	5 517	7 376
Total actifs non courants	75 949	124 769
Actifs courants		
Stocks	2 897	5 710
Clients et comptes rattachés	2 959	3 976
Subventions à recevoir	9 140	5 367
Autres actifs courants	15 617	21 786
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	360 907	311 088
Total actifs courants	391 520	347 927
TOTAL DE L'ACTIF	467 469	472 696
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	2 767	2 768
Primes d'émission	843 478	849 322
Ecart de conversion	(22 641)	(23 730)
Réserves	(406 390)	(508 533)
Résultat net, part du groupe	(102 091)	(12 221)
Capitaux propres, part du Groupe	315 123	307 606
Intérêts minoritaires	40 347	37 453
Total capitaux propres	355 470	345 059
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	-	6 640
Dettes de loyer non courantes	46 540	64 864
Provisions non courantes	2 855	3 080
Total passifs non courants	49 395	74 585
Passifs courants		
Dettes de loyer courantes	1 067	3 777
Fournisseurs et comptes rattachés	29 264	32 674
Revenus différés	20 033	483
Provisions courantes	3 743	1 619
Autres passifs courants	8 497	14 499
Total passifs courants	62 604	53 052
TOTAL DU PASSIF	467 469	472 696

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – DEUXIÈMES TRIMESTRES
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 juin	
	2019	2020
Revenus		
Chiffre d'affaires	1 152	2 900
Autres revenus	1 780	1 716
Total Revenus	2 932	4 616
Charges opérationnelles		
Coût des revenus	(815)	(5 827)
Frais de recherche et développement	(25 421)	(22 862)
Frais administratifs et commerciaux	(11 818)	(9 070)
Autres produits et charges opérationnelles	(3)	111
Total charges opérationnelles	(38 058)	(37 647)
Résultat opérationnel	(35 126)	(33 031)
Résultat financier	(1 512)	(2 821)
Résultat net de la période	(36 637)	(35 852)
Résultat part du groupe	(33 447)	(32 263)
Intérêts minoritaires	(3 190)	(3 589)
Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)	(0,79)	(0,76)
Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)	(0,79)	(0,76)

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – PREMIERS SEMESTRES
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour l'exercice clos le 30 juin	
	2019	2020
Revenus		
Chiffre d'affaires	2 188	52 993
Autres revenus	4 172	3 494
Total Revenus	6 360	56 487
Charges opérationnelles		
Coût des revenus	(1 403)	(10 428)
Frais de recherche et développement	(39 987)	(43 587)
Frais administratifs et commerciaux	(23 309)	(21 213)
Autres produits et charges opérationnelles	29	86
Total charges opérationnelles	(64 670)	(75 142)
Résultat opérationnel	(58 310)	(18 655)
Résultat financier	3 849	(635)
Résultat net de la période	(54 461)	(19 290)
Résultat part du groupe	(48 791)	(12 221)
Intérêts minoritaires	(5 670)	(7 069)
Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)	(1,15)	(0,29)
Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)	(1,15)	(0,29)

CELLECTIS S.A.
DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – DEUXIEMES
TRIMESTRES
(en milliers de dollars)

en milliers de dollars	Pour les trois mois clos le 30 juin 2019			Pour les trois mois clos le 30 juin 2020		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	407	745	1 152	2 293	607	2 900
Autres produits	62	1 717	1 780	-	1 716	1 716
Chiffre d'affaires externe et autres produits	469	2 462	2 932	2 293	2 323	4 616
Coût des revenus	(302)	(513)	(815)	(5 339)	(487)	(5 827)
Frais de recherche et développement	(3 269)	(22 151)	(25 421)	(2 754)	(20 107)	(22 862)
Frais administratifs et commerciaux	(6 480)	(5 338)	(11 818)	(5 311)	(3 759)	(9 070)
Autres produits et charges d'exploitation	16	(20)	(3)	(24)	135	111
Total charges d'exploitation	(10 035)	(28 022)	(38 057)	(13 429)	(24 218)	(37 647)
Résultat opérationnel	(9 566)	(25 560)	(35 126)	(11 136)	(21 895)	(33 031)
Résultat financier	133	(1 645)	(1 512)	185	(3 006)	(2 821)
Résultat net	(9 432)	(27 205)	(36 637)	(10 951)	(24 901)	(35 852)
Intérêts minoritaires	3 190	-	3 190	3 589	-	3 589
Résultat net, part du Groupe	(6 242)	(27 205)	(33 447)	(7 362)	(24 901)	(32 263)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	10	2 934	2 945	(21)	1 749	1 728
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	1 657	1 309	2 966	1 132	580	1 712
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	1 667	4 243	5 910	1 112	2 329	3 441
Résultat net ajusté, part du Groupe	(4 575)	(22 962)	(27 537)	(6 250)	(22 572)	(28 823)
Amortissements et dépréciations	(386)	(1 300)	(1 687)	(490)	(1 657)	(2 147)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	822	2 116	2 938	207	16 003	16 210

CELLECTIS S.A.
DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – PREMIERS
SEMESTRES

(en milliers de dollars)

en milliers de dollars	Pour l'exercice clos le 30 juin 2019			Pour l'exercice clos le 30 juin 2020		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	566	1 623	2 188	4 670	48 323	52 993
Autres produits	125	4 047	4 172	-	3 494	3 494
Chiffre d'affaires externe et autres produits	691	5 669	6 360	4 670	51 817	56 487
Coût des revenus	(337)	(1 066)	(1 403)	(9 219)	(1 207)	(10 428)
Frais de recherche et développement	(5 300)	(34 688)	(39 987)	(5 388)	(38 199)	(43 587)
Frais administratifs et commerciaux	(12 542)	(10 767)	(23 309)	(11 774)	(9 439)	(21 213)
Autres produits et charges d'exploitation	20	9	29	(44)	131	86
Total charges d'exploitation	(18 158)	(46 511)	(64 670)	(26 426)	(48 715)	(75 142)
Résultat opérationnel	(17 468)	(40 842)	(58 310)	(21 756)	3 102	(18 655)
Résultat financier	347	3 502	3 849	(148)	(487)	(635)
Résultat net	(17 121)	(37 340)	(54 461)	(21 904)	2 615	(19 290)
Intérêts minoritaires	5 670	-	5 670	7 069	-	7 069
Résultat net, part du Groupe	(11 451)	(37 340)	(48 791)	(14 835)	2 615	(12 221)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	592	3 294	3 886	573	4 177	4 750
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	3 215	3 008	6 223	1 879	1 667	3 546
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	3 808	6 302	10 109	2 452	5 844	8 296
Résultat net ajusté, part du Groupe	(7 643)	(31 039)	(38 682)	(12 383)	8 459	(3 924)
Amortissements et dépréciations	(758)	(2 457)	(3 215)	(980)	(3 212)	(4 192)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	1 461	3 456	4 917	355	29 832	30 187

Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Dans ce communiqué de presse, Collectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS. Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier.

En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Collectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Collectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – DEUXIEMES TRIMESTRES
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 juin	
	2019	2020
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(33 447)	(32 263)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	5 910	3 441
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(27 537)	(28 823)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,65)	(0,68)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)	42 440 469	42 472 490
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)	(0,65)	(0,68)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)	42 455 738	42 512 372

(1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – PREMIERS SEMESTRES
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour l'exercice clos le 30 juin	
	2019	2020
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(48 791)	(12 221)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	10 109	8 296
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(38 681)	(3 924)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,91)	(0,09)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)	42 435 269	42 469 080
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)	(0,91)	(0,09)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)	42 450 114	42 499 826

(1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

À propos de Collectis

Collectis développe les toutes premières immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer. En capitalisant sur ses 20 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules cancéreuses.

Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies contre le cancer, Collectis a vocation à développer des produits candidats UCART susceptibles de sauver la vie de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B et le myélome multiple.

Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis. Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.collectis.com.

Suivez Collectis sur les réseaux sociaux : @collectis, LinkedIn et YouTube.

TALEN® est une marque déposée, propriété de Collectis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contacts média :

Jennifer Moore, VP Communications, + 1917-580-1088, media@collectis.com

Caroline Carmagnol et Najette Chaib, ALIZE RP, 06 64 18 99 59, collectis@alizerp.com

Contact relations investisseurs :

Simon Harnest, VP of Corporate Strategy and Finance, + 1646-385-9008,

simon.harnest@collectis.com

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles, incluant des déclarations sur le calendrier de réalisation et les progrès des essais cliniques (incluant ceux relatifs au recrutement des patients et au suivi), le calendrier des présentations des données, la suffisance de nos lots cliniques, le calendrier des capacités de construction et opérationnelles des sites de fabrication planifiés, et la suffisance de trésorerie pour financer nos opérations. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes, incluant la durée et la sévérité de la pandémie de COVID-19 et les mesures gouvernementales et réglementaires mises en place pour répondre à cette situation qui évolue, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.

